

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 201 Nouvelles technologies et créativité 1			
Code	PESP2B01	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Véronique ENGLEBIENNE (veronique.englebienne@helha.be) Véronique VANDERUS (veronique.vanderus@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter des outils, des techniques et des références culturelles qui permettent à l'étudiant de construire des activités éducatives. Elle permet d'expérimenter la dynamique de groupe à travers des projets créatifs et fédérateurs.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.1 Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité.
 - 5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail.
 - 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de:

- Utiliser à bon escient des documents ressources pour nourrir une réflexion et enrichir des propositions d'activités,
- Argumenter et adapter son point de vue personnel par rapport à une découverte réalisée,
- S'impliquer activement dans la réalisation d'un film,
- Transférer les savoirs et savoir-faire dans le cadre de sa future profession.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B01- Nouvelles technologies et créativité 1 45h / 3 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Education aux médias et aux NTIC 1 15 h
Techniques artistiques plastiques 1 30 h

Contenu

Réalisation de films d'animation.
Ecriture de scénario(s) et tournage de films
Réalisation de court métrages.

Démarches d'apprentissage

Travaux de groupe commencés sur les heures de cours
Expérimentation de différents outils, supports, techniques pour la réalisation de décors et personnages de films d'animation
Ecriture de storyboard
Utilisation de logiciels d'images

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedback réguliers à chaque étape des tournages.

Conseils réguliers
Aide individuelle lors de la prise en main des logiciels.

Ouvrages de référence

Sites répertoriés sur la plateforme ConnectED

Supports

Plateforme ConnectED, sites ressources communiqués au cours
Syllabus du cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production journalière:
Réalisation de films d'animation : 50%
Epreuve intégrée : dépôt d'un film et d'un storyboard : 50%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	50				
Période d'évaluation	Trv	50			Tvs	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).